



Listen to this article

L'ardent désir ou les vives espérances de la création gémissante. — Elles ne sont pas des preuves. — Les promesses et les œuvres qui réalisent la réconciliation en sont — Une distinction et une différence. — L'âme humaine est-elle immortelle ou a-t-elle l'espoir de devenir ? — Les anges sont-ils immortels ? — Satan est-il immortel ? — La vie et l'immortalité mises en évidence par l'Évangile. — Les termes grecs rendus par immortel et immortalité dans les Écritures. — En quoi l'espérance de l'Église diffère-t-elle de celle du monde sauvé ?

« Si un homme meurt, vivra-t-il ? tous les jours de ma détresse, j'attendrais jusqu'à ce que mon état vînt à changer ». — Job 14 : 14 (D).

« Notre Sauveur Jésus-Christ... a annulé la mort et a fait luire la vie [éternelle] et l'incorruptibilité par l'Évangile ». — 2 Tim. 1 : 10.

* * *

Il y a dans l'homme un espoir tenace lui disant que la mort ne met pas fin à toute existence ; c'est une espérance vague, indéfinie faisant pressentir que, d'une manière ou d'une autre et dans un lieu ou dans un autre, la vie commencée maintenant se prolongera. Chez certains, cette espérance engendre la crainte. Se rendant compte, en effet, qu'ils sont indignes d'un avenir de bonheur, beaucoup de gens craignent un avenir de malheur, et plus ils le redoutent pour eux-mêmes et pour d'autres, plus ils y croient.

Cette espérance indéfinie d'une vie future et sa contrepartie, la crainte, prirent sans doute naissance lors de la condamnation que l'Éternel prononça contre le serpent, après la chute d'Adam dans le péché et la mort : il déclara qu'à la fin, la semence (*) [ou « postérité » — Trad.] de la femme devait écraser la tête du serpent. Nos premiers parents comprirent sans nul doute que cela signifiait qu'au moins une partie de la famille adamique triompherait finalement de Satan, du péché et de la mort, dans lesquels ce dernier les avait

fait tomber. Nul doute que Dieu encouragea une telle espérance ; il ne parla cependant que d'une manière vague à Noé et par Noé, ainsi que par Énoch qui prophétisa : « Voici, l'Éternel est venu au milieu de ses saintes myriades » (Jude 14). Mais *l'Évangile* (la bonne nouvelle) d'un salut qui délivre de la mort et doit être offert à toute l'humanité, au temps opportun de Dieu, paraît avoir été énoncé clairement tout d'abord à Abraham. L'Apôtre déclare : « La bonne nouvelle (*l'Évangile*) a été annoncée d'avance à Abraham : « En ta semence (*) [ou « postérité » — Trad.] toutes les familles de la terre seront bénies ». Telle était au moins la base de l'espérance des Juifs en une résurrection, car étant donné que nombre des familles de la terre étaient mortes et mourantes, la bénédiction promise pour tous *impliquait* une vie future. Quand, des siècles plus tard, Israël fut dispersé parmi les nations au temps de la captivité de Babylone, les Juifs gardèrent indubitablement avec eux une partie des promesses de Dieu et leurs espérances partout où ils allèrent.

Il est certain que, ou bien la diffusion des conceptions judaïques parmi les humains, ou bien l'espérance native du cœur de l'homme, ou bien ces deux raisons ensemble ont amené le monde entier à croire en une vie future, et presque tous croient qu'elle sera éternelle. L'Apôtre appelle cela : « L'ardent désir de la créature » — de la création qui gémit. Mais de telles *espérances* ne sont pas des *preuves* de la doctrine ; et les promesses de l'Ancien Testament faites aux Juifs, sont trop vagues pour constituer la base d'une foi solide et encore moins d'une « *théologie dogmatique* » sur ce sujet.

Ce n'est qu'après avoir trouvé dans le Nouveau Testament les déclarations claires et positives de notre Seigneur, et ensuite celles, également claires, des apôtres sur cet important sujet de la *Vie éternelle*, que nous commençons à remplacer de vagues espérances par des convictions positives. Dans leurs paroles, nous avons non seulement des déclarations positives assurant que les possibilités d'une vie future ont été obtenues pour tous, mais aussi exposées comme nulle part ailleurs, la doctrine philosophique de ce fait et la manière dont sera obtenue et maintenue cette vie éternelle.

Beaucoup de personnes n'ont pas remarqué ces points essentiels ; c'est pourquoi elles sont « faibles dans la foi ». Examinons ce qu'est cette doctrine philosophique et soyons plus assurés que jamais que la vie future, la vie éternelle, est une possibilité pour chaque membre de la famille humaine, grâce aux dispositions prises par notre grand et sage Créateur.

En examinant, dans le Nouveau Testament, le fondement de cette assurance de Vie éternelle nous trouvons à notre étonnement qu'en tout premier lieu, il nous avertit qu'en nous-mêmes et par nous-mêmes, nous n'avons rien qui puisse nous donner la moindre espérance de vie éternelle ; que la vie de notre race fut perdue par la désobéissance de notre père Adam ; que bien que ce dernier eût été créé parfait et adapté pour vivre à toujours, non seulement son péché attira le salaire du péché, la mort, sur lui, mais ses enfants naissent dans une condition mourante de mort graduelle et continue, héritiers qu'ils sont de ces influences morbides et mortelles. La loi de Dieu est parfaite, comme Dieu lui-même est parfait, et sa créature (*Adam*) l'était aussi avant qu'elle péchât ; car, de Dieu, il est écrit : « Son œuvre est parfaite ». Dieu n'approuve, par sa loi, que ce qui est parfait, et condamne à la destruction tout ce qui est imparfait. En conséquence, la race d'Adam, « née dans l'iniquité et conçue dans le péché », n'a aucune espérance de vie éternelle, sauf aux conditions présentées dans le Nouveau Testament et appelées *l'Évangile*, la bonne nouvelle, à savoir qu'une voie pour revenir de la chute à la perfection, à la faveur divine et à la vie éternelle, a été ouverte par Christ pour tous ceux de la famille d'Adam qui voudront en bénéficier.

L'idée principale de cette espérance de réconciliation avec Dieu, et ainsi avec une espérance ravivée de vie éternelle, se trouve dans les déclarations : (1) que « Christ est mort pour nos péchés » et (2) qu'il « ressuscita pour notre justification » ; car « l'homme Christ-Jésus se donna lui-même en *rançon* [prix équivalent] pour tous ». Adam et sa race qui étaient encore en lui quand il pécha et qui, naturellement, eut part à sa condamnation, ont été « *rachetés* [*achetés*] par le sang [la mort] précieux de Christ ». — 1 Pi. 1 : 19.

Pourtant, bien que les dispositions prises par l'Éternel soient abondantes *pour tous*, elles ne sont applicables à *personne* sauf sous certaines conditions, à savoir : (1) qu'on accepte Christ comme son Rédempteur, et (2) que l'on cherche à éviter le péché et à vivre désormais en harmonie avec Dieu et la droiture. C'est pourquoi il nous est dit : « La vie éternelle, c'est le don de Dieu *par* Jésus Christ notre Seigneur » (Rom. 6 : 23). Les affirmations suivantes de la Bible sont très claires sur ce sujet :

« Qui croit au Fils a la vie [un droit ou privilège de vie comme don de Dieu] ; mais celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie [parfaite] ». — Jean 3 : 36 ; 1 Jean 5 : 12.

Nul ne peut obtenir la vie éternelle que par Christ le Rédempteur et

le *Dispensateur de vie* désigné par Dieu ; et la vérité qui nous apporte le privilège de manifester la foi et l'obéissance, et ainsi de « saisir la vie éternelle », est appelée « l'eau de la vie » et le « pain de vie ». — Jean 4 : 14 ; 6 : 40, 54.

Cette vie éternelle ne sera accordée qu'à ceux qui, lorsqu'ils en auront connaissance ainsi que des conditions dans lesquelles elle sera accordée comme un don, la chercheront, en vivant conformément à l'esprit de sainteté. Ils la *récolteront* comme un don en récompense. — Rom. 6 : 23 ; Gal. 6 : 8.

Pour gagner cette vie éternelle, il faut que nous devenions les « brebis » du Seigneur et que nous suivions la voix, les instructions du Berger. — Jean 10 : 26-28 ; 17 : 2, 3.

Le don de la vie éternelle ne sera imposé à personne. Au contraire, il faudra qu'il soit désiré, recherché et saisi par tous ceux qui voudront l'obtenir. — 1 Tim. 6 : 12, 19.

C'est donc une *espérance*, plutôt que la vie réelle, que Dieu nous donne maintenant ; c'est l'espérance que nous pourrions finalement parvenir à la vie éternelle parce que Dieu a pourvu à un moyen par lequel il peut être juste tout en justifiant tous ceux qui croient vraiment en Christ et qui l'acceptent.

Par la grâce de Dieu, non seulement notre Seigneur Jésus nous acheta par le sacrifice de sa vie donnée pour la nôtre, mais il devint en outre notre grand Souverain Sacrificateur, et comme tel, il est maintenant l'« auteur [la source] du salut éternel pour tous ceux qui *lui obéissent* » (Héb. 5 : 9). « Et c'est ici la promesse qu'il *nous* a faite — la vie éternelle ». — 1 Jean 2 : 25.

« Et c'est ici le témoignage : que Dieu nous a donné la vie éternelle [maintenant par la foi et l'espérance, bientôt d'une manière réelle, « quand celui qui est notre vie apparaîtra »] ; et cette vie est dans son Fils : celui qui a le Fils a la vie, celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie ». — 1 Jean 5 : 11, 12.

Cette vie éternelle, qu'Adam et toute sa race peuvent obtenir grâce à notre Créateur et au moyen de notre Rédempteur, est destinée et promise seulement aux fidèles et aux obéissants ; au temps présent elle ne leur est donnée que comme une *espérance*, mais elle sera *effectivement* donnée aux fidèles à la « résurrection » !

On remarquera que les promesses formelles de la Parole de Dieu diffèrent considérablement des philosophies du monde qui traitent ce sujet. Ces philosophies prétendent que l'homme doit avoir une vie éternelle future, *parce qu'il l'espère* ou, le plus souvent, le craint. Mais des espérances et des craintes ne sont pas des bases raisonnables pour établir et fonder une croyance sur un sujet quelconque. Il n'existe pas non plus de base solide permettant de prétendre qu'il y a *quelque chose* dans l'homme qui doit vivre à toujours. On ne connaît, dans l'organisme humain, aucune partie ou élément qui ait cette propriété.

Par contre, la conception des Écritures sur ce sujet ne peut donner lieu à aucune objection de ce genre : il est tout à fait raisonnable de considérer notre existence, l'existence de l'âme, telle qu'elle est selon la Parole, c'est-à-dire un « don de Dieu » et non une possession acquise qui nous est propre et inaliénable. En outre, cette conception biblique nous permet d'éviter une grande et sérieuse objection à laquelle se heurtent les conceptions philosophiques païennes ; en effet, lorsque le philosophe païen déclare que l'homme ne peut périr, qu'il *doit* vivre à toujours, que la vie éternelle n'est pas un *don* de Dieu, comme le dit la Bible, mais une qualité inhérente à l'être humain, il va trop loin dans ses prétentions. Selon une telle philosophie, l'existence éternelle appartiendrait non seulement à ceux qui l'emploieraient au bien et pour qui elle serait une bénédiction, mais aussi à d'autres qui en feraient un mauvais usage et pour qui elle serait une malédiction. Les Écritures, au contraire, comme nous l'avons déjà montré, enseignent que ce grand et inestimable *don* précieux (la vie éternelle) ne sera accordé qu'à ceux qui croiront et obéiront au Rédempteur et Dispensateur de vie. Ceux auxquels ce don serait un préjudice grave, non seulement ne la possèdent pas maintenant, mais ils ne pourront jamais l'obtenir. « Le salaire du péché, c'est la mort, mais le don de Dieu c'est la vie éternelle par Jésus-Christ, notre Seigneur » (Rom 6 : 23). Les méchants (tous ceux qui, après avoir reçu une claire connaissance de la vérité, refuseront encore volontairement d'obéir à ses enseignements) seront retranchés du milieu du peuple de Dieu par la Seconde Mort. Ils « seront comme s'ils n'avaient jamais été », « ils seront complètement détruits ». « La destruction éternelle » sera leur sort final, une destruction qui durera à toujours, de laquelle il n'y aura ni rétablissement, ni résurrection. Ils subiront la perte de la vie éternelle et de tous ses privilèges, joies et bénédictions, la *perte* de tout ce que les fidèles *gagneront*. — Actes 3 : 23 ; Ps. 37 : 9, 20 ; Job 10 : 19 ; 2 Thess. 1 : 9.

Le don fait par Dieu de la vie éternelle est précieux pour tout son peuple, et il

importe que tous ceux qui ont une vie bien équilibrée et logique, saisissent ce don par la main de la foi. Seuls, ceux qui ont ainsi « saisi la vie éternelle », en acceptant et en se consacrant à son service, peuvent affronter dans de bonnes conditions et avec profit les tempêtes de la vie qui font rage actuellement.

UNE DISTINCTION ET UNE DIFFÉRENCE

A présent que nous avons examiné l'espérance de l'immortalité d'après la compréhension ordinaire de ce mot (vie éternelle), et que nous avons trouvé que la vie éternelle est la disposition prise par Dieu pour tous ceux de la race d'Adam qui l'accepteront « au temps convenable » sous les termes de la Nouvelle Alliance, nous sommes préparés à faire un pas de plus et à remarquer que vie éternelle et immortalité *ne sont pas* des termes synonymes, comme les gens le supposent en général. Le mot « immortel » signifie davantage que le pouvoir de vivre éternellement, et selon les Écritures, des millions d'individus pourront en définitive jouir de la *vie éternelle*, alors que, seulement un « petit troupeau » au nombre très limité, sera fait *immortel*.

L'Immortalité est un élément ou une qualité de la nature divine, mais non d'une nature humaine, ou angélique ou de n'importe quelle autre nature. C'est parce que Christ et son « petit troupeau » (son « épouse ») doivent être « *participants de la nature divine* » qu'ils seront des exceptions par rapport à toutes les autres créatures dans le ciel ou sur la terre. — 2 Pi. 1 : 4.

L'ÂME HUMAINE EST-ELLE IMMORTELLE ?

OU A-T-ELLE UNE ESPÉRANCE DE LE DEVENIR ?

Nous avons vu qu'une âme humaine (être sensitif) résulte d'une union du souffle de vie (*ruach, pneuma*) avec un organisme ou corps humain, exactement comme dans le cas des âmes (êtres sensitifs) animales inférieures, excepté que l'homme est doté d'un organisme supérieur, un corps supérieur possédant des facultés et des qualités supérieures. Nous nous posons donc maintenant la question : Tous les animaux sont-ils immortels ? Si l'on nous répond par la négative, nous sommes alors forcés de demander : Que possède l'homme de plus que les animaux inférieurs à lui, et qui lui fasse espérer son immortalité ?

La déclaration de Salomon aussi bien que nos propres observations attestent que

l'homme est soumis à la mort comme les animaux inférieurs : « Comme meurt l'un, ainsi meurt l'autre ; et ils ont tous un même [genre de] *souffle* [esprit de vie, *ruach*] » (Eccl. 3 : 19). En tout lieu, le crêpe, le cercueil, le corbillard, le cimetière, témoignent tous qu'il est bien vrai que l'homme meurt, qu'en conséquence, il n'est pas *immortel*, car le mot « immortel » signifie inattaquable par la mort (« *death-proof* »), qui *ne peut pas mourir*. Quelle que soit *l'espérance* de l'immortalité pour l'homme, il ne la possède pas actuellement ; elle peut tout au plus être une *espérance* en quelque disposition divine, future.

Avant d'approfondir cette question, il nous sera utile d'examiner la signification des mots « mortel » et « immortel », car ces termes sont généralement mal compris et amènent souvent la confusion dans les pensées.

Le mot *immortel* signifie *non mortel*, — réfractaire à la mort, incorruptible, indestructible, impérissable. Tout être dont l'existence dépend en quelque manière d'un autre, ou de conditions telles que la nourriture, la lumière, l'air, etc. n'est pas immortel. Cette qualité, à l'origine, était inhérente à Jéhovah Dieu seul, ainsi qu'il est écrit : « Le Père a la vie en *lui-même* » (Jean 5 : 26) ; autrement dit, son existence ne provient pas d'ailleurs, et elle n'a pas besoin d'être entretenue. Il est le Roi éternel, immortel, invisible (1 Tim. 1 : 17). Ces passages de l'Écriture étant d'une autorité indiscutable sur ce sujet, il nous est permis de savoir, sans l'ombre d'un doute, que les hommes, les anges, les archanges, ou même le Fils de Dieu, avant et pendant le temps qu' « il fut fait chair et a habité parmi nous », n'étaient pas immortels — tous étaient mortels.

Mais le mot « mortel » ne signifie pas *mourant* mais simplement dans la possibilité de mourir (ou *susceptible* de mourir — Trad.), qui possède une vie dont la continuation dépend de Dieu. Les anges, par exemple, n'étant pas immortels, sont mortels et pourraient mourir, pourraient être détruits par Dieu s'ils devenaient rebelles à son gouvernement sage, juste et bon. En lui (par sa providence), ils vivent, se meuvent et ont leur existence. Effectivement, de Satan qui était autrefois un tel ange de lumière, et qui devint un ange rebelle, il est nettement déclaré qu'au temps marqué il sera détruit (Héb. 2 : 14). Ceci prouve non seulement que Satan est *mortel*, mais aussi que la nature angélique est une nature *mortelle*, une nature qui peut être détruite par son Créateur. Quant à l'homme, il est « un peu inférieur aux anges » (Ps. 8 : 5), et par conséquent *mortel* également, ce qui est abondamment prouvé par le fait que notre race n'a cessé de mourir depuis six mille ans, et

que même les saints en Christ sont exhortés à rechercher l'immortalité. — Rom. 2 : 7.

La définition commune de mortel est *mourant* (dict. : sujet à la mort — Trad.), et celle d'immortel est : *éternel* ; elles sont fausses toutes les deux. Pour démontrer la fausseté de ces définitions générales, posons une simple question :

ADAM FUT-IL CREE MORTEL OU IMMORTEL ?

Si l'on répond : « **Adam fut créé *immortel*** », nous répliquons : comment, alors, fut-il menacé de mort, et ensuite, condamné à mort ? Et comment pouvait-il mourir s'il était réfractaire à la mort ? Pourquoi Dieu, en le punissant, le chassa-t-il du Jardin d'Eden, loin du bosquet ou des arbres de la vie, de peur qu'*en en mangeant*, il ne vive à toujours ? — Gen. 3 : 22.

Si l'on répond que l'homme fut créé *mortel* (selon la définition erronée commune, qui est *mourant*, ou qui doit mourir) nous demandons : Comment Dieu pouvait-il condamner l'homme à mort après sa désobéissance, s'il était déjà une créature *mourante* et n'avait jamais été autrement ? Et si Adam fut créé *mourant*, comment Dieu pouvait-il déclarer que sa mort vint par son péché ?

La confusion est inévitable, si l'on ne discerne pas clairement les vraies définitions de mortel et immortel comme suit :

Immortel : état ou condition dans laquelle la mort est impossible, condition de celui qui est invulnérable à la mort (*) [**dict. fs** : « Qui n'est point sujet à la mort ». — Trad.].

Mortel : état ou condition dans laquelle la mort est possible ; condition qui permet la mort mais non nécessairement une condition mourante ou qui mène à la mort, à moins qu'une condamnation à mort n'ait été encourue (**) [**dict. fs** : « Sujet à la mort » — Trad.].

De ce point de vue, nous pouvons immédiatement voir qu'Adam fut créé *mortel*, c'est-à-dire dans une condition telle qu'il était possible qu'il meure ou qu'il vive éternellement, selon qu'il plaise ou qu'il déplaise à son sage, juste et bon Créateur. Si Adam était resté obéissant, il aurait continué à vivre jusqu'à maintenant et à toujours, et pourtant il serait, tout le temps, resté *mortel*, sujet à la mort s'il désobéissait. Une telle condition n'aurait pourtant pas comporté d'incertitude ; car Dieu, avec qui il avait affaire, ne change

pas ; c'est pourquoi *Adam* aurait eu une *pleine assurance* de conserver la vie éternelle aussi longtemps qu'il serait resté loyal et obéissant à son Créateur. On ne pouvait raisonnablement demander davantage du Père Céleste.

La condition de vie d'Adam, avant sa désobéissance, était semblable à celle dont jouissent maintenant les saints anges ; il avait la vie dans sa plénitude — la vie durable — qu'il aurait pu conserver pour toujours en restant obéissant à Dieu ; mais n'étant pas *inattaquable par la mort*, puisqu'il n'avait pas « la vie en lui-même », il dépendait donc, pour continuer à vivre, de conditions imposées par son Créateur ; la menace faite par Dieu que si Adam désobéissait il devrait mourir, était donc positive. Elle signifiait la perte de l'étincelle de vie, du « souffle de vie », sans lequel le corps tomberait en poussière et l'*âme* vivante (ou être sensitif) cesserait d'exister. Si Adam avait été *immortel*, s'il avait été impossible qu'il meure, s'il avait été invulnérable à la mort, la sentence de Dieu n'aurait été qu'une vaine menace. Mais Adam étant *mortel*, sujet à la mort sauf s'il avait pour maintenir sa vie les moyens d'existence fournis par son Créateur, il mourut, comme il en avait été prévenu, « au jour » de sa désobéissance. — Voir 2 Pi. 3 : 8.

A ceux qui pensent que la Bible est remplie d'expressions telles que : *âme immortelle, âme impérissable, âme ne mourant jamais*, etc., nous ne pouvons pas donner de meilleur conseil que celui de prendre une concordance biblique et d'y chercher ces expressions et d'autres de même importance. Ils n'en trouveront aucune : et ainsi, les chercheurs sincères de la vérité seront bien vite convaincus eux-mêmes que les chrétiens en général ont, pendant des siècles, et du moins en pensée, *ajouté* à la Parole de Dieu, en grande partie à leur propre confusion.

D'après les Écritures, les anges jouissent de la vie éternelle mais sont *mortels* ; autrement dit, l'éternité de leur existence ne provient pas de ce qu'ils sont immortels ou à l'abri des attaques de la mort, et qu'ainsi ils ne pourraient pas être détruits par leur Créateur ; mais elle provient du fait que Dieu désire qu'ils vivent aussi longtemps qu'ils veulent employer leur vie en harmonie avec ses dispositions justes et miséricordieuses. Cela est facile à démontrer, car Satan n'était-il pas un des saints anges avant que son orgueil et son ambition le fissent tomber dans le péché ? Et ne devint-il pas ainsi l'un des méchants (qui s'opposent volontairement et intentionnellement à Dieu) dont il est écrit : « L'Éternel... *exterminera* tous les méchants » — « lesquels subiront le châtiment d'une destruction éternelle » (Ps. 145 : 20 ; 2 Thess. 1 : 9) ? Remarquez la déclaration

explicitement concernant la destruction de Satan ; elle sera applicable en principe à tous ceux qui suivent sa mauvaise voie et rejettent sciemment et intentionnellement les arrangements divins. — Hébr. 2 : 14.

S'il est vrai que les Écritures parlent bien de la mortalité de l'homme et, qu'en fait, dans leur presque totalité, elles se bornent à examiner les relations de l'homme avec Dieu, elles enseignent non moins positivement, d'une autre manière, la mortalité des anges, en déclarant que Christ « seul possède l'immortalité » (1 Tim. 6 : 16) — le Père étant, comme toujours, excepté (1 Cor. 15 : 27). Comme nous l'avons déjà vu, notre Seigneur Jésus reçut *l'immortalité* (qui est un élément ou qualité de la « nature divine » seulement) à sa résurrection, et en récompense de sa fidèle obéissance à la volonté du Père, cette obéissance qui alla jusqu'au sacrifice de lui-même, « jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. C'est pourquoi aussi Dieu *l'a haut élevé* (*) [Phil. 2 :8, 9.] ». Bien que toujours supérieur à toutes les autres créatures, lui l'« Unique Engendré », cette *exaltation* l'éleva, ainsi que l'Apôtre le déclare, *bien au-dessus* des anges, principautés et puissances et de tout nom qui se nomme dans les cieux et sur la terre. — Eph. 1 : 21.

Il devient ainsi évident, selon la propre révélation de Dieu sur le sujet, que seuls lui-même et son Fils, l'Unique Engendré, possédaient cette condition d'immortalité au moment où les apôtres écrivirent leurs épîtres. En effet, si l'Unique Engendré avait été *immortel* antérieurement à son élévation, il n'aurait pu être le Sauveur du monde, parce qu'il *n'aurait pas pu mourir* ; et selon l'arrangement divin, pour être notre Rédempteur, il devait mourir ; nous lisons en effet : « Christ mourut pour nos péchés », et dans la suite il fut élevé à l'immortalité.

L'Ancien Testament parle d'une manière vague des espérances d'une vie éternelle ; mais l'immortalité n'y est même pas mentionnée. En effet, l'Apôtre inspiré dit de notre Seigneur Jésus, qu'il a « aboli la mort [brisé son emprise sur l'homme] et mis en évidence la *vie* et *l'immortalité* par l'Évangile » (2 Tim. 1 : 10). Ceci montre deux choses : (1) que la *vie* parfaite, la vie durable, est séparée et distincte de *l'immortalité*, l'indestructibilité. (2) Ceci montre également que ni l'une ni l'autre de ces grandes bénédictions n'avaient été révélées ou rendues accessibles avant l'évangile — le « grand salut qui *commença* à être annoncé par notre Seigneur ». — Hébr. 2 : 3.

Et que mit donc « en évidence » l'évangile de notre Seigneur au sujet de ces deux

grandes bénédictions (la vie et l'immortalité) ?

(a) Il montre que, par la grâce divine, notre Seigneur racheta toute la postérité d'Adam et procura ainsi, à chaque membre de la race humaine, une occasion de *revenir de la mort à la vie* ; en d'autres termes, il annonce la venue « des temps de *rétablissement* de toutes choses dont Dieu a parlé par la bouche de tous les saints prophètes depuis le commencement du monde ». Le rétablissement, dans son sens le plus élevé et le plus complet, aura pour but de faire sortir tous ceux qui seront rétablis, non seulement de la tombe, mais aussi des divers degrés de la mort (représentés par la maladie et l'imperfection), pour les ramener à la *vie*, à la vie durable, comme Adam en jouissait avant sa désobéissance. L'évangile de Christ nous assure qu'une pleine occasion d'obtenir cette bénédiction de la *vie* sera accordée à tous, dans les conditions raisonnables de la Nouvelle Alliance — « au temps convenable ». — 1 Tim. 2 : 6.

(b) La « lumière » de l'évangile de Christ montre une disposition spéciale du plan divin en vue d'appeler, d'éprouver et de préparer spécialement un petit nombre de ses créatures à quelque chose de plus qu'une ressemblance morale et raisonnable avec lui-même ; il s'agit d'une invitation à se conformer à la volonté du Père et à lui prouver ainsi leur fidèle obéissance à tel point qu'il puisse faire d'eux de « *nouvelles-Créatures* », « l'image expresse de sa personne », des « participants de la nature divine » dont un élément essentiel est *l'immortalité*. Ceci fut mis en évidence, mis en lumière, par notre Seigneur Jésus dans son évangile de la grâce de Dieu.

Nous nous demandons avec stupéfaction : A quelles saintes créatures de Dieu, un si haut-appel est-il adressé : aux anges, aux chérubins ou aux séraphins ? L'évangile de Christ répond que cet appel n'est pas du tout présenté aux anges, mais au Fils de l'Homme et à son « épouse » dont les membres sont choisis d'entre ceux qu'il racheta par son précieux sang.

Considérez celui qui, en vue de la joie qui lui était réservée, a souffert la croix, méprisé l'ignominie, et qui, de ce fait, est assis maintenant à la droite (place de faveur) du trône de Dieu. Il était riche, mais pour nous, il se fit pauvre. Étant donné que l'homme et sa race qui devaient être rachetés étaient des humains, il était nécessaire que Jésus devînt un humain, afin de pouvoir donner la rançon ou prix correspondant. C'est pourquoi il s'humilia et prit la forme d'un serviteur, et après être devenu un homme, Il s'humilia jusqu'à la mort,

même jusqu'à la mort la plus ignominieuse, la mort de la croix. « C'est pourquoi Dieu l'a haut élevé [à la nature divine promise, à sa résurrection] et lui a donné un nom au-dessus de tout nom [le nom de Jéhovah excepté — 1 Cor. 15 : 27] ». — Hébr. 12 : 3, 2 ; 2 Cor. 8 : 9 ; Phil. 2 : 8, 9.

« Digne est l'Agneau qui a été immolé de *recevoir* la puissance, et richesse, et sagesse, et force, et honneur, et gloire, et bénédiction ». — Apoc. 5 : 9-12.

Les grandes richesses de la faveur divine auraient bien pu se limiter à l'élévation de cet Etre éminent et digne ; mais il n'en fut pas ainsi, car Dieu, le Père, avait décidé que Christ Jésus, en qualité de Chef, conduirait une assemblée de Fils de Dieu à « la gloire, l'honneur et l'incorruptibilité » (Hébr. 2 : 10 ; Rom. 2 : 7 — note D.). Toutefois, chacun de ces fils doit nécessairement être une « image » ou ressemblance spirituelle du « Premier Engendré ». Pour donner une grande leçon de la souveraineté divine et un sublime démenti à toutes les théories de l'évolution, Dieu choisit d'appeler à cette place d'honneur (pour être « l'épouse », « la femme de l'Agneau et sa cohéritière » — Apoc. 21 : 2, 9 ; Rom. 8 : 17), non des anges et des chérubins, mais quelques-uns des pécheurs rachetés par le sang précieux de l'Agneau. Dieu *choisit le nombre* de ceux qui devaient être ainsi élevés (Apoc. 7 : 4) et *prédestina* ce que devaient être *leurs traits caractéristiques*, s'ils voulaient assurer leur appel et leur élection pour obtenir une place dans cette assemblée qui doit être si hautement honorée ; quant au reste, tout a été remis à Christ qui agit maintenant comme le Père l'a fait jusqu'ici. — Jean 5 : 17.

L'Age de l'Évangile, qui dure depuis la Pentecôte jusqu'à l'établissement du Royaume à la seconde venue de Christ, est le temps de la sélection de cette classe de personnes élues qui forment l'Épouse de Christ, appelée aussi « l'Église », le « corps de Christ », « la sacrificature royale », la « postérité d'Abraham » (Gal. 3 : 29), etc. ; si dans cet Age la permission du mal subsiste encore, c'est dans le dessein de développer ces « membres du corps de Christ » et de leur fournir l'occasion de sacrifier *tout* le peu qu'ils ont et qui a été racheté, de le consacrer au service de celui qui les racheta par son sang précieux, de développer ainsi dans leur cœur sa ressemblance spirituelle, afin qu'au terme de cet Age, ils soient présentés par leur Seigneur et Rédempteur devant le Père, et que Dieu puisse voir en eux « l'image de son Fils ». — Col. 1 : 22 ; Rom. 8 : 29.

De même que la récompense de « gloire, d'honneur et d'immortalité », et tous les

éléments et attributs de la nature divine, ne furent accordés au « Premier Engendré » qu'au terme de sa course, lorsqu'il eut achevé son sacrifice et son obéissance jusqu'à la mort, ainsi en est-il de l'Église, son « Épouse », considérée comme un tout et traitée collectivement. Notre Seigneur, le Premier-né et le Chef, « entra dans sa gloire » à sa résurrection ; là, il devint participant de la nature divine dans sa plénitude, par sa naissance « d'entre les morts », sa naissance « de l'Esprit » ; là, il fut souverainement élevé au trône et à la plus haute faveur (« la droite ») de Dieu, et ainsi, il a promis à son Église, à son « Épouse » qu'elle serait changée à la résurrection, par la puissance divine, passant de la nature humaine à la gloire, à l'honneur et à l'immortalité de la nature divine. — Hébr. 13 : 20 ; 2 Pi. 1 : 4.

Il est aussi écrit en parlant de « la résurrection » de l'Église : « Il est semé en corruption, il ressuscite en incorruptibilité [immortalité] ; il est semé en déshonneur, il ressuscite en gloire ; il est semé en faiblesse, il ressuscite en puissance ; il est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel ». — 1 Cor. 15 : 42-44, 49.

Les conditions imposées à tous ceux qui veulent assurer leur appel et leur élection pour obtenir cette position de faveur sont *rigoureuses*, et néanmoins, constituent « un service raisonnable » ; en compensation, les fidèles ont la promesse de la « gloire, l'honneur et l'immortalité », « de la nature divine » afin qu'ils aient part à l'élévation souveraine du Rédempteur, « bien au-dessus des anges », s'ils partagent son ignominie, en marchant sur ses traces, en suivant son exemple dans le temps présent où il est permis au mal de triompher.

Remarquons bien le fait que toutes les promesses ou suggestions d'espérance d'immortalité contenues dans la Parole de l'Éternel sont destinées à cette Église spéciale élue. C'est la vie inhérente à laquelle notre Seigneur fait allusion lorsqu'il dit : « Comme le Père a la vie en lui-même [une vie n'exigeant aucun entretien, l'immortalité], ainsi il a donné au Fils aussi d'avoir la vie en lui-même — [l'immortalité] » « qu'il donnerait à qui Il voudrait à son épouse, à son Église » — aux « membres de son corps ». — Jean 5 : 26 ; Eph. 3 : 6.

Deux mots grecs sont traduits par *immortalité* :

(1) *Athanasia* que Strong (*) [Réf. 110 — Trad.] définit par le mot « *deathlessness* », c'est-à-dire la condition de ce qui n'est pas sujet à la mort (qui ne peut pas mourir), à la

destruction, à l'extinction. Ce mot ne se trouve que dans les passages suivants : « Il faut... que ce mortel revête *l'immortalité* [*athanasia* — condition de ce qui n'est pas sujet à la mort ou impossibilité de mourir] » — allusion à la première résurrection à laquelle l'Église seule participe. — 1 Cor. 15 : 53.

« ... et que ce mortel aura revêtu *l'immortalité* [*athanasia* : impossibilité de mourir] » — allusion à la même première résurrection de l'Église — 1 Cor. 15 : 54.

« Lui qui seul possède *l'immortalité* [*athanasia* : impossibilité de mourir] » — allusion à notre Seigneur, le Père étant comme toujours, excepté dans la comparaison — 1 Tim. 6 : 16.

(2) *Aphtharsia* (**) [Réf. Strong 861 et 862 — Trad.] et *aphthartos* (**) [Réf. Strong 861 et 862 — Trad.] (de la même racine) sont rendus deux fois par *immortalité* et une fois par *immortel*, mais le seraient plus exactement par *incorruptibilité* et *incorruptible* ; ils sont en général traduits ainsi par les lexicographes (voir les versions françaises — Darby et Lausanne — Trad.). Voici tous les passages de la Bible qui contiennent ces termes : « A ceux qui... cherchent la gloire et l'honneur et *l'incorruptibilité* [*aphtharsia*] ». — Rom. 2 : 7 (Voir note D. (*) [« a incorruptibilité, non pas immortalité » (D.).])

« Il est semé en corruption, il ressuscite en *incorruptibilité* [*aphtharsia*] ». — 1 Cor. 15 : 42 (Cr., Maredsous, Pirot et Clamer également — Trad.).

« La chair et le sang ne peuvent pas hériter du royaume de Dieu, et la corruption non plus n'hérite pas de *l'incorruptibilité* [*aphtharsia*] ». — 1 Cor. 15 : 50 (même remarque qu'au verset précédent).

« Il faut que ce corruptible revête *l'incorruptibilité* [*aphtharsia*] ». — 1 Cor. 15 : 53.

« Quand ce corruptible aura revêtu *l'incorruptibilité* [*aphtharsia*] ». — 1 Cor. 15 : 54.

« Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur Jésus-Christ en *pureté* [*aphtharsia* : *incorruptibilité*] ». — Eph. 6 : 24.

« Jésus-Christ... a fait luire la vie et *l'incorruptibilité* [*aphtharsia* : *incorruptibilité*] par l'évangile » — 2 Tim 1 : 10.

« Dans l'enseignement, de pureté de doctrine, de gravité, de *parole saine* [*aphtharsia : incorruptibilité*] » — Tite 2 : 7.

« La gloire du Dieu *incorruptible* [*aphthartos : incorruptible*] ». — Rom. 1 : 23.

« Afin de recevoir une couronne corruptible ; mais nous, une *incorruptible* [*aphthartos*] ». — 1 Cor. 9 : 25.

« Les morts [l'Église] seront ressuscités *incorruptibles* [*aphthartos*] ». — 1 Cor. 15 : 52.

« Au roi des siècles, *l'incorruptible* [*aphthartos*] invisible, seul Dieu ». — 1 Tim. 1 : 17.

« Un héritage *incorruptible* [*aphthartos*], sans souillure, immarcescible, conservé dans les cieux pour vous ». — 1 Pi. 1 : 4.

« Vous qui êtes régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence *incorruptible* [*aphthartos*] ». — 1 Pi. 1 : 23.

« Dans *l'incorruptibilité* [*aphthartos*] d'un esprit doux et paisible ». — 1 Pi. 3 : 4.

Ce terme contient l'idée de : ce qui ne peut se corrompre, qui ne peut dépérir, ni perdre sa valeur ; *aphtharsia* est donc, à beaucoup d'égards, l'équivalent de *athanasia* (*impossibilité de mourir*) quand il s'applique à des êtres sensitifs, car ce qui, ayant la vie, est invulnérable à la mort, peut vraiment être appelé incorruptible.

L'ESPÉRANCE DES HUMAINS POUR LA VIE ÉTERNELLE

Les savants et les évolutionnistes les plus hardis et les plus capables ont essayé de démontrer que la vie de l'homme n'était pas un don du Créateur. Dans leurs théories, ils font descendre l'homme et tous les animaux inférieurs, par la voie de l'évolution, d'un germe microscopique, eh oui ! d'un protoplasme que le Prof. Huxley appela « la base physique de la vie » ; et, avec plaisir, ils voudraient bien d'une manière ou d'une autre, ignorer totalement le Créateur et Dispensateur de vie, mais en fait, ils n'ont pas été capables de suggérer par quel moyen le protoplasme lui-même put tirer sa vie d'une matière

inerte. Jusqu'à un certain point, ils sont donc obligés d'admettre une cause première et importante de la vie. Cependant, celui qui étudie la Bible avec respect ne devrait éprouver la moindre difficulté à accepter la déclaration des Écritures attestant que, seul, Dieu lui-même est la Première Grande Cause, la Source de la vie, de laquelle provient toute vie sur tous les plans ; comme le dit l'Apôtre : « Toutes choses sont *du* Père, et toutes choses sont *par* le Fils, et nous par lui » (1 Cor. 8 : 6). Non seulement le chrétien trouve les preuves d'un Créateur dans le livre de la Nature, mais il trouve dans la Bible la révélation formelle et intime de ce Créateur et de cette création. Il accepte comme un fait l'affirmation biblique que Dieu créa nos premiers parents, et leur accorda la vie et le pouvoir de se propager en procréant une race d'être sensitifs, d'âmes, de leur propre espèce, exactement comme il avait procédé d'une manière analogue pour la création animale.

Reportons-nous en Eden : nous y voyons Adam et Ève dans leur perfection, en possession de facultés morales et intellectuelles, à la ressemblance de leur Créateur et de ce fait, bien supérieurs à leurs sujets, la création animale ; ils étaient des âmes d'un ordre supérieur, car ils possédaient un organisme supérieur et de plus haute qualité. Nous nous demandons alors : Quel était le dessein de Dieu en créant l'homme ? Nous voyons qu'en ce qui regarde la création animale, le dessein évident de l'Éternel était que les animaux vivraient quelques années, puis mourraient et feraient place à d'autres de leur espèce, leur rôle se bornant ainsi à être des serviteurs selon le bon plaisir et à la convenance de l'homme, leur maître, qui dans sa perfection était un maître bienveillant. Mais en ce qui concerne l'homme ? Devait-il naître pour mourir comme les bêtes ? Nous venons précisément de voir qu'il ne lui avait été accordé aucun attribut ou élément impérissable mais, par contre, nous trouvons par de nombreux témoignages que Dieu a pris des dispositions pour assurer la *vie éternelle* à tous ceux qui parviennent à des conditions divinement approuvées : ces dispositions consistaient, non pas dans le don de facultés et de qualités immortelles, mais dans la bonne volonté et les desseins bienveillants de son Créateur, par lesquels seuls l'homme « vit, se meut, possède l'existence ».

Occasionnellement, un penseur superficiel prétendra que l'homme est immortel, indestructible parce que la science a déterminé que « la *matière* est indestructible ». Mais, comme nous l'avons déjà vu, la *matière* n'est pas *l'homme*, pas plus que l'âme ou l'être n'est la matière. Le corps est de la matière, mais pour être le corps d'un homme, la matière doit avoir une organisation particulière, spéciale et ensuite l'esprit de vie doit être ajouté avant qu'elle devienne l'homme ou l'âme. Nul ne prétendra qu'un *organisme* est indestructible, et

par suite, toute personne qui raisonne peut comprendre que l'*être* (ou l'âme) basé sur un organisme ou en dépendant, peut être détruit. En outre, ce raisonnement absurde (ou plutôt cette absence de raisonnement) serait forcé, par analogie, de prétendre que tous les insectes et les animaux rampants possèdent l'immortalité, sont indestructibles. Il y a une différence considérable entre détruire la matière inerte et détruire l'être vivant.

Selon la Parole, Dieu déclara à Adam, notre père, que sa vie était assurée et qu'elle se continuerait aussi longtemps qu'il resterait un fils obéissant de Dieu ; que seul la désobéissance l'exposerait (l'être, l'âme) à la mort. Les mêmes passages scripturaux nous racontent la désobéissance de nos premiers parents et le jugement divin les frappant de la sentence de mort, comme châtiment du péché. Nous devrions remarquer avec attention comment notre Seigneur parla lorsqu'il prononça cette sentence. Dieu ne s'adressa pas au corps privé de ses sens avant qu'il ait été vitalisé. Il ne s'adressa pas non plus au souffle ou esprit de vie qui est simplement un pouvoir vitalisant, dépourvu d'intelligence. Il s'adressa à Adam, à l'âme, à l'être intelligent ou sensitif après qu'il eut été complètement créé. Nous sommes tous d'accord qu'une telle manière de faire était la seule raisonnable et convenable — que c'était à l'âme ou à l'être seul qu'il devait être parlé. Remarquons maintenant les paroles de l'Éternel : « Au jour où *tu* en mangeras, *tu* mourras certainement ».

Quand Adam transgressa la loi divine, et qu'en conséquence, son âme fut condamnée à mort, l'Éternel aurait pu exécuter sa sentence par une mort instantanée ; mais au lieu de cela, il leva simplement les dispositions spéciales qui assuraient la continuation de la vie d'Adam et ainsi le laissa mourir graduellement. La Parole nous explique que l'homme aurait pu vivre continuellement en mangeant des fruits d'un verger spécial d'arbres qui donnaient la vie ; il aurait réparé ainsi l'usure journalière et n'aurait subi aucun affaiblissement. Aussitôt que l'homme devint un transgresseur, l'accès à ces arbres de vie, ou à ce verger de vie, lui fut retiré, et ainsi, comme les animaux inférieurs de son domaine, il devint exposé à la mort. Dans le cas de l'homme, toutefois, la mort est appelée une « *malédiction* », parce qu'elle fut le résultat de la violation des lois divines et, du même coup, la malédiction qui tomba sur le roi de la terre, s'étendit à son domaine, et à tous ses sujets, les animaux inférieurs ; car, le roi ayant perdu sa perfection, le domaine tout entier tomba dans le désordre.

En outre, les enfants d'Adam ne purent obtenir de lui — leur procréateur — les droits, privilèges ou perfections physiques qu'il avait perdus et continuait de perdre ; c'est

pourquoi, ainsi que le montrent les Écritures, toute la race d'Adam tomba avec lui sous le coup de la malédiction, c'est-à-dire de la mort ; par suite, nous qui sommes des créatures à l'image de Dieu, qui avons des facultés d'intelligente appréciation de la vie éternelle, nous dirigeons nos regards vers Dieu pour savoir si, oui ou non, sa sagesse, son amour, sa justice et sa puissance infinies peuvent, ensemble, produire un plan de salut pour l'homme, par lequel Dieu puisse être juste, et cependant être le justificateur de celui qui croit en Jésus. — Rom. 3 : 26.

Cette espérance n'est pas vaine non plus. Les dispositions de Dieu, réalisées par Christ, consistent comme cela est révélé dans les Écritures, en une résurrection des morts, un rétablissement de l'homme à sa condition première. Il est vrai qu'il y a des réserves et des conditions ; tous ne reviendront pas à la faveur divine, mais une occasion d'y revenir sera donnée à tous, avec la forte probabilité, croyons-nous, qu'une majorité de la postérité d'Adam, quand elle connaîtra la vérité, acceptera avec gratitude la grâce de Dieu par Christ, et conformera sa vie à la loi de la Nouvelle Alliance, par la foi dans le Rédempteur.

Il ne nous appartient cependant pas, ni à personne, de répondre à la question à laquelle notre Seigneur refusa de répondre, à savoir : « Ceux qui doivent être sauvés, sont-ils en petit nombre ? » (Luc 13 : 23). Ce que nous avons le privilège de faire au plus est de montrer qu'« une rançon pour tous » a été donnée par notre Seigneur, ainsi que la promesse qu'au « propre temps » tous viendront à la connaissance de cette grande vérité et auront l'occasion d'obtenir la vie éternelle de lui, la grande lumière qui « éclairera encore tout homme venant au monde » (1 Tim. 2 : 4-6 ; Jean 1 : 9). Nous devrions répéter et nous répétons dans cet Age à tous ceux qui ont « des oreilles pour entendre », les paroles du Maître : « Lutte donc pour entrer par la porte étroite, car beaucoup... chercheront à entrer et ne pourront pas, dès que le Maître de la maison se sera levé, et aura fermé la porte » (Luc 13 : 24, 25). En d'autres termes, l'appel, le seul appel de cet Age de l'Évangile, est pour le chemin étroit du sacrifice de soi-même, et aucun intérêt matériel ne devrait nous distraire, ni ralentir notre course en vue du grand prix de l'immortalité qui est maintenant (*) [Écrit en 1899 — Trad.] offert. Lorsque le nombre des « élus » sera complet, et que la grande tribulation de la fin de cet Age nous avisera que l'Église est complète et glorifiée, il y en aura beaucoup qui apprécieront d'une toute autre manière les futilités du monde qui les empêchent maintenant de remplir leurs vœux de consécration.

Le plan de salut de Dieu pour l'ensemble de la race d'Adam consiste à présenter à

chaque membre de cette race, pendant le Millénium, *l'offre de la vie éternelle* sous les conditions de la Nouvelle Alliance que le sang précieux de l'Agneau a scellée pour tous. Par contre il n'y a, nulle part, aucune suggestion que l'immortalité, la nature divine, sera jamais offerte ou accordée à d'autres qu'à l'Église « élue » de l'Age de l'Évangile, au « petit troupeau », à « l'épouse », à « la femme de l'Agneau ». Aux autres membres de la race d'Adam, il sera offert le « rétablissement » (Actes 3 : 19-21) à la vie, à la santé et à la perfection de la nature *humaine* — celle que possédait Adam comme l'image terrestre de Dieu avant de perdre la grâce en tombant dans le péché et la mort. Quand, à la fin de l'Age millénaire, tous les humains obéissants auront recouvré ce qui fut *perdu en Adam et racheté par Christ*, alors tous, nantis d'une connaissance et d'une expérience parfaites, étant donc pleinement capables de supporter l'épreuve, seront sévèrement éprouvés (comme le fut Adam), mais individuellement (Apoc. 20 : 7-10) ; seuls, ceux qui seront trouvés en parfaite harmonie, dans leur cœur comme dans leur conduite extérieure, avec Dieu et avec ses justes arrangements, seront autorisés à passer au-delà du Millénium dans les âges futurs éternels ou « monde [âge] sans fin ». Tous les autres humains seront détruits dans la Seconde Mort — « exterminés d'entre le peuple ». — Actes 3 : 22.

Il n'y aura plus ni mort, ni soupirs, ni cris, mais ce ne sera pas parce que les vainqueurs de l'Age millénaire seront couronnés de l'immortalité, mais parce qu'ayant appris à juger entre le bien et le mal et leurs effets, ils auront formé des caractères en plein accord avec Dieu et la justice ; ce sera aussi parce qu'ils auront subi victorieusement les épreuves démontrant qu'ils désireraient ne pas pécher même si l'occasion se présentait sans entraîner aucun châtement. Ces humains n'auront pas la vie en eux-mêmes, mais leur existence dépendra encore des aliments, etc, nécessaires, donnés par Dieu pour l'entretien de la vie. — Comparez Apoc. 21 : 4, 6, 8 ; 7 : 16 ; Matth. 5 : 6.

De même que la malédiction amena la mort de l'humanité, ainsi l'enlèvement de la malédiction signifie l'enlèvement de toutes les oppositions légales qui empêchaient l'homme de rentrer en possession de toutes les bénédictions originelles accordées en Eden. Cependant, l'homme, aujourd'hui dégradé et imparfait mentalement, moralement et physiquement, n'est pas en mesure de jouir des perfections d'un Eden ou des conditions d'un Paradis dont Adam pouvait jouir ; c'est pourquoi le dessein divin est que « dans les temps du rétablissement », pendant l'Age millénaire, l'homme dont les péchés ont été effacés par la mort de notre Seigneur Jésus, puisse être ramené par ce dernier, le Dispensateur de vie et le Libérateur de l'esclavage du péché et de la mort, à la plénitude et

à la perfection de la ressemblance originelle avec Dieu. En outre, selon le plan divin, nous constatons que l'expérience de l'homme avec le péché constituera une leçon qui aura une influence éternelle sur certains ; ils connaîtront ainsi, par l'expérience personnelle, quelque chose de « l'excessive gravité du péché » (*) [Rom. 7 : 13 — version N.T. de Goguel et Monnier — Trad.], et de son salaire ou châtement inévitable : la mort. De cette manière, lorsque, durant l'Age millénaire, les humains seront amenés à la connaissance de la justice, de la vérité, de la bonté, de l'amour et de toutes les grâces et qualités du caractère divin, ceux qui seront bien disposés et obéissants connaîtront et apprécieront le privilège de la vie éternelle d'une manière qu'Adam, notre père, n'aurait jamais connue et n'aurait jamais pu apprécier.

Pour arriver à un tel résultat, l'action exercée par la mort sur la race dans son ensemble fut *graduelle* ; le processus de la résurrection doit être graduel : petit à petit, pour ainsi dire, l'humanité sera relevée, relevée, relevée, hors de la fange du péché, hors du terrible abîme de la dégradation et de la mort jusqu'à la cime élevée de la perfection et de la vie d'où elle était tombée dans la personne d'Adam, le père. Il y a une seule exception à ce programme général pour le monde : les Écritures nous montrent en effet que quelques individus sont ramenés en harmonie avec Dieu avant le reste de l'humanité ; ils forment la postérité d'Abraham, selon la chair et selon l'esprit. — Gal. 3 : 29 ; Hébr. 11 : 39, 40.

Vu ainsi, à la lumière des Écritures, le sujet de l'immortalité brille d'une manière resplendissante. Il permet de comprendre que le « don [général] de Dieu, la vie éternelle », pourra être offert à tous ceux que le Rédempteur trouvera dans de bonnes dispositions pour l'accepter (sous les conditions telles que, seules, elles feront de ce don une bénédiction), et que les sujets indignes seront soumis au juste châtement toujours proclamé par le grand juge de tous, à savoir :

« Le salaire du péché, c'est la *mort* ». — Rom. 6 : 23.

« L'âme qui pêche, celle-là *mourra* ». — Ezéch. 18 : 4, 20.

« Celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie ; mais la colère de Dieu [la malédiction, la mort] demeure sur lui ». — Jean 3 : 36.

Ainsi trouvons-nous que sur ce sujet comme sur d'autres, la philosophie de la Parole de Dieu est plus profonde, comme elle est aussi plus claire et de beaucoup plus rationnelle

que les systèmes et les doctrines des païens. Loué soit Dieu qui nous a donné sa Parole de Vérité et des cœurs disposés à l'accepter comme la révélation de la sagesse et de la puissance de Dieu !

Mais, s'écrie celui qui doute : Comment Dieu pourrait-il à la résurrection, reproduire l'identité complète des millions d'individus qui ont vécu sur la terre, afin que chacun reconnaisse sa propre personnalité et bénéficie, grâce à sa mémoire, des expériences de la vie présente ? Nous répondons que, même l'homme est capable sur le cylindre (*) [Écrit en 1899 ; il y a depuis, le disque et le magnétophone —Trad.] du phonographe de conserver ses propres paroles et de les reproduire ; notre Créateur n'est-il pas encore bien autrement puissant pour reproduire l'organisme cérébral de chacun des humains de manière à reproduire parfaitement chaque sentiment, chaque pensée et chaque expérience ! David semble faire allusion à la puissance de Dieu, d'une manière qui pourrait être applicable soit, d'une manière prophétique, à la résurrection, soit par réflexion, à la première naissance. Il dit :

« Je te célébrerai de ce que j'ai été fait d'une étrange et admirable manière. Tes œuvres sont merveilleuses, et mon âme le sait très bien. Mes os [organisme] ne t'ont point été cachés lorsque j'ai été fait dans le secret, façonné comme une broderie dans les lieux bas de la terre. Tes yeux ont vu ma substance informe, et dans ton livre [mes membres] étaient tous écrits ; de jour en jour [graduellement] ils se formaient, lorsqu'il n'y en avait [encore] aucun ». — Ps. 139 : 14-16.